Weberad cret

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 02/01/2018 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom du produit	:	Weberad cret
Code du produit	:	1610945
Groupe de produits	:	Additif

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA - Division Weber
Oostvaartdijk 10
1850 Grimbergen - België
T 02/254.78.54 - F 02/254.78.55
www.weber-belgium.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 B -1120 Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS08

Mention d'avertissement (CLP)	:	Danger
Composants dangereux	:	Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, hydrocarbures aromatiques <2%
Mentions de danger (CLP)	:	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence (CLP)	:	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 - NE PAS faire vomir. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Phrases EUH	:	EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, hydrocarbures aromatiques <2%	(N° CE) 918-481-9 (N° REACH) 01-2119457273-39	> 30	Xn; R65 R66	Asp. Tox. 1, H304

Textes des phrases R et H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Transférer immédiatement en milieu hospitalier.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Rincer et laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Transférer immédiatement en milieu hospitalier.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), plus transporter chez le médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir. Transférer immédiatement en milieu hospitalier.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Perte de conscience. Etourdissements. Maux de tête. Nausées. Somnolence.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Gerçures de la peau. Rougeur.

Symptômes/effets après contact oculaire : Douleur. Rougeur. Troubles de la vision.

Symptômes/effets après ingestion : Vomissement. Crampes abdominales. Maux de tête. Nausées. Somnolence.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Aucun(e).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas toucher le produit. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les aérosols. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit dans un matériaux poreux. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler avec précaution. Eviter des fuites.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel.

Matériaux d'emballage : Matériaux d'emballage appropriés: Métal.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Addition.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Weberad cret		
Belgique	Valeur seuil (mg/m³)	Ci-dessous, vous trouvez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues: /.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection.

Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile (EN374). Temps de passage: > 480 Min. Epaisseur du matériau: 0,3 mm.

Protection oculaire:

Lunettes de protection. Ecran facial

Protection de la peau et du corps:

Vêtements imperméables

Protection des voies respiratoires:

Assurer une ventilation d'air appropriée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque	ABEK		

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Limpide.
Couleur : Incolore.
Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : /.
pH solution : /.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible.
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible.
Point de fusion : Aucune donnée disponible.
Point de congélation : 0 °C
Point d'ébullition : 100 °C
Point d'éclair : > 63 °C
Température d'auto-inflammation : > 200 °C

Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible.
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique	:	0,834 kg/l @ 20°C.
Solubilité	:	Insoluble dans l'eau.
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	20 mm²/s @ 40°C.
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives	:	Non applicable.
Propriétés comburantes	:	Non applicable.
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	:	0,6 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	:	7 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	:	55,6 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Empêcher toute contamination du produit.

10.5. Matières incompatibles

Bases. Acides. agents oxydants. Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	:	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	:	Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	:	Non classé

Weberad cret	
DL50 orale rat	/.
DL50 cutanée lapin	/.

Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, hydrocarbures aromatiques <2%	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé pH: /.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé pH: /.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé

Danger par aspiration : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Weberad cret	
Viscosité, cinématique	20 mm²/s @ 40°C.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé
Indications complémentaires : Aucune donnée disponible.

Hydrocarbures en C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, hydrocarbures aromatiques <2%	
EC50 72h algae 1	1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
EC50 96h algae (1)	1000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

12.2. Persistance et dégradabilité

Weberad cret	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Weberad cret	
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations supplémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Weberad cret	
Ecologie - sol	WGK 1. Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
Méthodes de traitement des déchets : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 55,6 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit